



ÉDITORIAL

Quelle justice pénale ?

Jean-Pierre Dubois, président de la LDH

La justice est bafouée quand ceux qui sont censés porter la parole de la République utilisent la référence à une « identité nationale » rancie, pour montrer du doigt, exciter les préjugés, faire flèche de tout minaret pour cultiver les connivences avec une extrême droite réservoir de voix.

Demander justice

Demander justice, c'est un droit fondamental de tout citoyen. C'est aussi ce que fait chaque jour la LDH depuis sa fondation : puisque ce qui est fort n'est que rarement juste, œuvrer à ce que ce qui est juste soit plus fort.

Justice... Celle qui est due aux justiciables, qui doit être rendue de manière indépendante et impartiale, dans le respect des droits de chacun et de l'égalité des armes. Mais aussi celle qu'il faut revendiquer, conquérir, arracher par des luttes et des mobilisations civiques et sociales. Celle qui refuse inégalités, discriminations, stigmatisations et exclusions. Celle qui demande respect et écoute de tous et qui passe par l'égale participation à la construction d'un avenir commun. Or la justice est en péril en chacune de ces facettes. Si notre université d'automne 2009 a pris pour thème la justice pénale, c'est que l'hystérie législative sécuritaire bat son plein : à la chronique de la mort annoncée de toute instruction pénale indépendante, s'ajoute l'extraordinaire « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » (sic), avec son couvre-feu pour les mineurs, son espionnage électronique à domicile et sa super-interconnexion de fichiers et de données nommée « Périclès », cependant que le ministre identitaire mitonne un projet de loi organisant le refoulement précoce des demandeurs d'asile. Mais lorsque le candidat Nicolas Sarkozy s'amusait à transformer « police partout, justice nulle part » en « Sarkozy partout, justice nulle part », il n'avait pas seulement en tête l'accélération des contre-réformes judiciaires qui fait le gros de l'actualité de ce début 2010.

Car la justice est tout autant bafouée quand ceux qui sont censés porter la parole de la République utilisent la référence à une « identité nationale » rancie, pour montrer du doigt, exciter

les préjugés, faire flèche de tout minaret pour cultiver les connivences avec une extrême droite réservoir de voix, mais aussi boîte à « idées » xénophobes. La campagne régionale aura été empuantie par ces effluves identitaires : un noir, tête de liste, est présenté par ses adversaires UMP comme un « joueur de l'équipe de réserve du PSG », puis comme un « délinquant récidiviste chevronné » – il n'est ni l'un ni l'autre mais, à leurs yeux, il en a l'air ; mais ailleurs, c'est un dirigeant de parti d'ascendance juive dont un « camarade » trouve qu'il a une « tronche pas catholique ». Ce qu'exhalent ces deux dérapages fait songer à la célèbre formule de Maurice Barrès : « Que Dreyfus ait trahi, je le conclus de sa race. » Reverrons-nous le temps où la couleur de peau, la « non-catholicité » d'une « tronche » suffiraient à faire un coupable, à stigmatiser ou à exclure : le temps de l'insupportable injustice contre laquelle s'étaient dressés nos fondateurs ? Compromis encore, la justice, lorsque sont déstabilisés tous les contrepouvoirs à la monarchie élective – les judiciaires certes, mais également les Autorités indépendantes (après l'escamotage de la Commission nationale de déontologie de la sécurité - CNDS et de la Défenseure des enfants, c'est le tour de la Halde) et aussi les contrepouvoirs locaux, la réforme des collectivités territoriales ajoutant à l'injustice fiscale l'instrumentalisation partisane du mode de scrutin. Ainsi populisme et monarchie élective se nourrissent-ils l'un de l'autre, rongeant les libertés, asphyxiant la démocratie, cultivant l'injustice. Notre proposition de « Pacte pour les droits et la citoyenneté » vise précisément à affronter la globalité de ces défis, à prendre à bras-le-corps l'ensemble de ces « urgences ». Pour que nous soyons le plus nombreux possible à demander justice.